



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-02

Affectation des ressources

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-02 – Affectation des ressources (PaFF)

Énoncés :

- a. Déterminer les exigences de haut niveau en matière de sécurité et de protection de la vie privée de l'information pour le système ou les services connexes lors de la planification des processus liés à la mission et aux activités
- b. Déterminer, documenter et affecter les ressources nécessaires pour protéger le système ou les services connexes dans le cadre du processus de planification des immobilisations et de contrôle des investissements
- c. Établir un poste distinct pour la sécurité et la protection de la vie privée de l'information dans sa documentation de programmation et de budgétisation

Responsable : Aucun

Discussion :

L'attribution des ressources pour la sécurité et la protection de la vie privée de l'information comprend le financement pour l'acquisition et le maintien des systèmes et des services, et les risques liés à la chaîne d'approvisionnement tout au long du cycle de développement des systèmes.